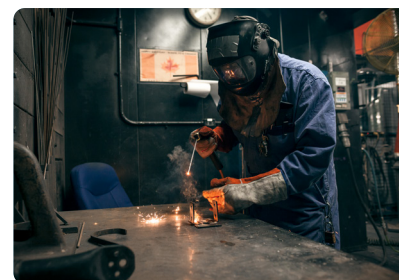


SERVICE DE RECHERCHE D'UNIFOR

OBSERVATIONS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Une analyse mensuelle des derniers indicateurs du marché du travail
Septembre 2025



unifor
the Union | le syndicat

Le 10 octobre 2025

Si vous avez besoin d'une autre version de ce rapport pour des raisons d'accessibilité, veuillez envoyer un courriel à research@unifor.org

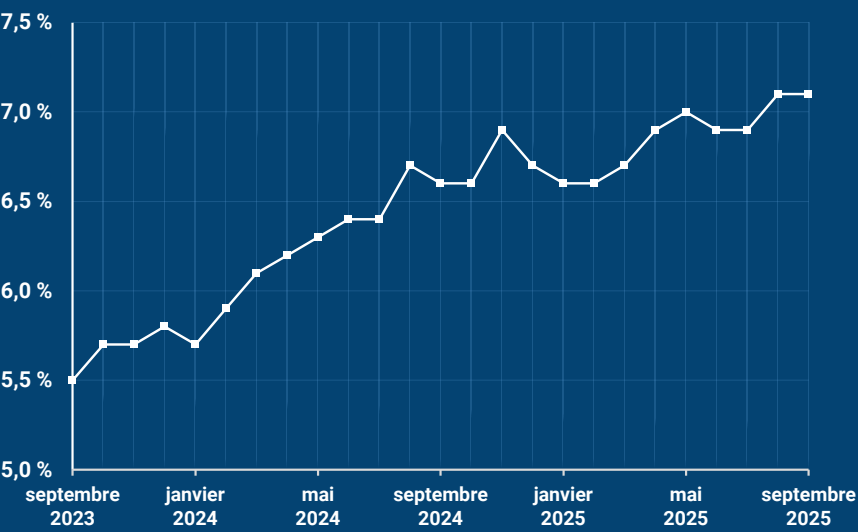
Statistiques nationales

Une expansion surprise de l'emploi a été observée en septembre, l'économie canadienne semblant résister à l'impact des tarifs douaniers américains et 60 400 emplois ayant été créés sur le marché du travail. Il convient toutefois de noter que le taux de chômage est demeuré à 7,1 %, un plus grand nombre de chercheurs d'emploi ayant rejoint la population active, portant le taux de participation à 65,2 % (+0,1) et compensant l'effet de la création d'emplois sur le taux de chômage. Le mois de septembre a marqué la première hausse du taux d'emploi depuis juin, après des mois consécutifs de pertes d'emplois en juillet et août.

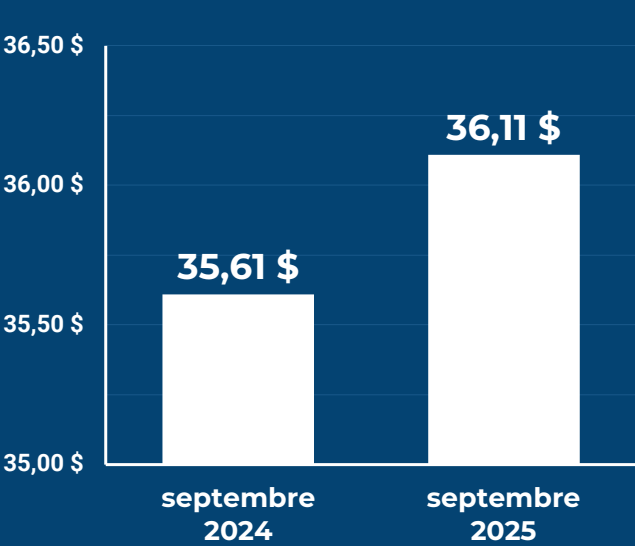
La croissance salariale d'une année à l'autre est restée supérieure à l'inflation à 3,3 %, se traduisant par une augmentation annualisée de 1,4 % des salaires réels. La couverture syndicale est remontée à 30,8 % à la fin de l'été, soit 0,1 point de pourcentage au-dessus de son niveau de septembre 2024.

Statistique	Moyenne sur 5 ans sept. 2019 à sept. 2023	Septembre 2024	Août 2025	Septembre 2025	Variation annuelle (var. ann.)	Variation mensuelle (var. mens.)
Emploi total ¹	19 442 240	20 779 300	20 954 900	21 015 300	236 000 1,1 %	60 400 0,3 %
Taux de chômage (%) ²	6,5	6,6	7,1	7,1	0,5	0,0
Taux d'activité (%) ³	65,7	65,2	65,1	65,2	0,0	0,1
Taux de syndicalisation (%) ⁴	30,9	30,7	29,5	30,8	0,1	1,3
Salaire horaire moyen ⁵	31,20 \$	35,61 \$	36,31 \$	36,78 \$	3,3 %	1,3 %
Salaire horaire moyen réel ⁶	34,75 \$	35,61 \$	35,63 \$	36,11 \$	1,4 %	1,3 %

Taux de chômage



Salaire horaire moyen réel



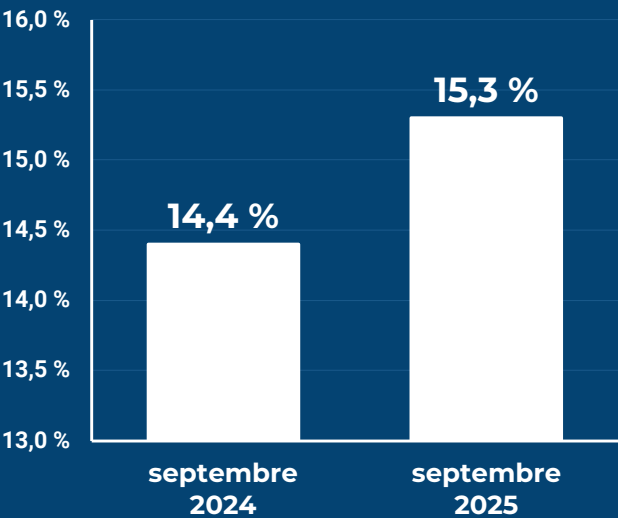
Indicateurs nationaux de précarité

Les tendances mensuelles des indicateurs de précarité d'Unifor révèlent une baisse drastique d'un certain nombre de mesures clés, notamment les taux de sous-utilisation et de sous-emploi (-1,6), ainsi que le nombre de travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire (-1,6) et temporaires (-1,4). Cependant, ces baisses tendent à se produire au début de la session d'automne lorsque les étudiants retournent à l'école et que le nombre de travailleuses et travailleurs saisonniers chute (-1,4). Les variations

Statistique	Sept. 2024	Août 2025	Sept. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Taux d'emplois à temps partiel (%) ⁷	18,0	16,3	17,9	-0,1	1,6
Emplois à temps partiel involontaire (%) ⁸	40,6	49,1	42,0	1,4	-7,1
Taux de sous-utilisation (%) ⁹	7,8	10,2	8,6	0,8	-1,6
Taux de sous-emploi (%) ¹⁰	14,4	16,9	15,3	0,9	-1,6
Personnes occupant plusieurs emplois (%) ¹¹	5,5	5,2	5,3	-0,2	0,1
Détenteurs d'emplois temporaires (%) ¹²	11,1	13,5	12,1	1,0	-1,4
Occasionnel/autre (%)	3,2	3,4	3,5	0,3	0,1
Temporaire/à contrat (%)	5,6	6,3	6,2	0,6	-0,1
Saisonnier (%)	2,2	3,8	2,4	0,2	-1,4
Incidence des bas salaires (%) ¹³	20,8	20,6	19,9	-0,9	-0,7
Écart salarial entre les genres ¹⁴	4,66 \$	4,47 \$	4,45 \$	-4,5 %	-0,4 %
NEEF (x 1 000) ¹⁵	799,3	2 139,7	815,8	2,1 %	-61,9 %

d'une année à l'autre continuent de révéler une précarité accrue sur le marché du travail pour un large éventail de ces mesures, touchant démesurément les jeunes chercheurs d'emploi. Le taux de chômage chez les jeunes est remonté à 14,7 % en septembre, tandis que le taux d'emploi chez ce même groupe a oscillé près de son niveau le plus bas en dehors de la pandémie à 53,8 %. Malgré une forte reprise pendant la pandémie, le taux d'emploi chez les jeunes est depuis tombé bien en deçà du niveau observé avant la pandémie (voir le graphique ci dessous).

Taux de sous-emploi



Taux d'emploi des jeunes



Statistiques régionales

En septembre, la croissance de l'emploi se concentrait principalement dans la région des Prairies, où 45 700 emplois ont été créés (+1,2 %). La montée de l'emploi observée le mois dernier a plus que compensé la perte combinée de 33 000 emplois dans les Prairies en juillet et en août. Toutefois, le taux d'activité régional ayant bondi de 0,6 point de pourcentage, pour s'établir à 68,7 %, le taux de chômage n'a baissé que de 0,1 point de pourcentage pour atteindre 7,2 %.

Ailleurs, la croissance de l'emploi a été relativement sobre, des gains de 7 800 emplois en Colombie Britannique (+0,3 %), de 2 900 emplois dans la région de l'Atlantique (+0,2 %) et de 8 800 emplois en Ontario (+0,1 %) ayant été réalisés. Ces gains ont coïncidé avec une croissance du taux de participation régional, qui a entraîné une hausse du taux de chômage à 7,9 % dans l'Atlantique (+0,1), à 7,9 % en Ontario (+0,2) et à 6,4 % en Colombie-Britannique (+0,2).

Au Québec, une légère perte de près de 5 000 emplois (-0,1 %) a été observée, mais le taux d'activité a chuté de 0,3 point de pourcentage, faisant baisser le taux de chômage à 5,7 %. Le Québec continue d'afficher le taux de chômage régional le plus bas au pays.



Statistiques régionales continués

Atlantique

Statistique	Sept. 2024	Sept. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	1 258 400	1 264 900	6 500 0,5 %	2 900 0,2 %
Taux de chômage (%)	7,3	7,9	0,6	0,1
Taux d'activité (%)	60,5	60,7	0,2	0,2
Taux de syndicalisation (%)	34,0	32,5	-1,5	1,8
Salaire horaire moyen	31,31 \$	32,39 \$	3,4 %	1,9 %
Salaire horaire moyen réel	31,31 \$	31,80 \$	1,6 %	2,0 %



Québec

Statistique	Sept. 2024	Sept. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	4 580 000	4 639 800	59 800 1,3 %	-4 700 -0,1 %
Taux de chômage (%)	5,5	5,7	0,2	-0,3
Taux d'activité (%)	64,8	64,7	-0,1	-0,3
Taux de syndicalisation (%)	39,9	39,6	-0,3	1,0
Salaire horaire moyen	34,23 \$	35,55 \$	3,9 %	1,4 %
Salaire horaire moyen réel	34,23 \$	34,90 \$	2,0 %	1,4 %



Ontario

Statistique	Sept. 2024	Sept. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	8 197 600	8 199 800	2 200 0,0 %	8 800 0,1 %
Taux de chômage (%)	7,1	7,9	0,8	0,2
Taux d'activité (%)	65,2	64,8	-0,4	0,1
Taux de syndicalisation (%)	26,6	26,7	0,1	1,4
Salaire horaire moyen	37,09 \$	38,17 \$	2,9 %	1,5 %
Salaire horaire moyen réel	37,09 \$	37,48 \$	1,1 %	1,6 %



Statistiques régionales continués

Prairies

Statistique	Sept. 2024	Sept. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	3 847 200	3 966 000	118 800 3,1 %	45 700 1,2 %
Taux de chômage (%)	6,9	7,2	0,3	-0,1
Taux d'activité (%)	68,1	68,7	0,6	0,6
Taux de syndicalisation (%)	26,6	28,1	1,5	1,3
Salaire horaire moyen	34,79 \$	36,02 \$	3,5 %	0,8 %
Salaire horaire moyen réel	34,79 \$	35,36 \$	1,6 %	0,9 %



Colombie-Britannique

Statistique	Sept. 2024	Sept. 2025	Var. ann.	Var. mens.
Emploi total	2 896 100	2 944 700	48 600 1,7 %	7 800 0,3 %
Taux de chômage (%)	6,0	6,4	0,4	0,2
Taux d'activité (%)	64,6	64,9	0,3	0,3
Taux de syndicalisation (%)	31,3	30,5	-0,8	1,4
Salaire horaire moyen	36,83 \$	37,94 \$	3,0 %	1,0 %
Salaire horaire moyen réel	36,83 \$	37,25 \$	1,1 %	1,0 %



Salaires horaires par industrie

Croissance des salaires nominaux par rapport aux salaires corrigés de l'inflation

Industrie	Sept. 2024	Sept. 2025	Variation annuelle	Variation corrigés de l'inflation
Agriculture	24,69 \$	25,51 \$	3,3 %	1,4 %
Foresterie	34,31 \$	35,34 \$	3,0 %	1,1 %
Mines, pétrole et gaz	53,01 \$	54,02 \$	1,9 %	0,1 %
Services publics	54,61 \$	56,13 \$	2,8 %	0,9 %
Construction	36,79 \$	37,76 \$	2,6 %	0,8 %
Fabrication de biens durables	35,96 \$	36,95 \$	2,8 %	0,9 %
Fabrication de biens non durables	33,21 \$	33,79 \$	1,7 %	-0,1 %
Commerce de gros	35,93 \$	37,91 \$	5,5 %	3,5 %
Commerce de détail	24,57 \$	24,87 \$	1,2 %	-0,6 %
Transport et entreposage	34,38 \$	34,20 \$	-0,5 %	-2,4 %
Finances et assurances	44,81 \$	47,35 \$	5,7 %	3,6 %
Services immobiliers, de location et de location à bail	35,43 \$	36,74 \$	3,7 %	1,8 %
Services professionnels, scientifiques et techniques	48,27 \$	49,89 \$	3,4 %	1,5 %
Soutien aux entreprises, aux bâtiments et autres	26,94 \$	28,80 \$	6,9 %	4,7 %
Services éducatifs	40,83 \$	43,07 \$	5,5 %	3,4 %
Soins de santé et assistance sociale	33,68 \$	34,92 \$	3,7 %	1,8 %
Information, culture et loisirs	34,16 \$	34,62 \$	1,3 %	-0,5 %
Hébergement et services de restauration	20,43 \$	21,08 \$	3,2 %	1,3 %
Autres services	30,86 \$	31,43 \$	1,8 %	0,0 %
Administration publique	44,84 \$	46,04 \$	2,7 %	0,8 %

Par secteur, les gains salariaux annualisés ont été particulièrement forts dans le secteur des services éducatifs (+5,5), bien que ce chiffre puisse refléter les effets saisonniers liés au début de la session d'automne. La croissance des salaires d'une année à l'autre a également été considérable dans le commerce de gros (+5,5 %). Cependant, les salaires réels ont connu un recul dans les secteurs du commerce de détail (-0,6 %), du transport et de l'entreposage (-2,4 %), ainsi que de l'information, de la culture et des loisirs (-0,5 %).

La majeure partie de la croissance de l'emploi en septembre a été observée dans le secteur de la production de biens, l'industrie manufacturière ayant créé près de 28 000 emplois le mois dernier, après une perte de 19 000 emplois en août. La croissance de l'emploi dans le secteur des services a été mitigée, les gains dans le secteur public étant neutralisés par les pertes dans le secteur du commerce de détail et de gros (-21 000).

Gains et pertes mensuels d'emplois par industrie et par secteur

Variation de l'emploi par industrie et par secteur, de août à septembre 2025

SECTEUR DE LA PRODUCTION DE BIENS		42 000
Agriculture		13 200
Foresterie, pêche, mines, et extraction de pétrole et de gaz		7 100
Services publics		2 000
Construction	-8 200	
Fabrication		27 800
SECTEUR DES SERVICES		18 400
Commerce de gros et de détail	-20 800	
Transport et entreposage	-7 400	
Finance, assurances, services immobiliers et de location		8 500
Services professionnels, scientifiques et techniques		9 400
Services aux entreprises, aux bâtiments et autres soutiens	-600	
Services d'enseignement	-2 100	
Soins de santé et assistance sociale		13 900
Information, culture et loisirs	-5 800	
Services d'hébergement et de restauration		7 500
Autres services (sauf les administrations publiques)		12 100
Administrations publiques		3 400



NOTES

1. L'emploi total comprend toutes les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) qui sont actuellement employées. Corrigé des variations saisonnières.
2. Le taux de chômage exprime le pourcentage de Canadiennes et Canadiens en âge de travailler qui sont au chômage et qui cherchent activement du travail. Il n'inclut pas les chômeurs qui ne sont pas actuellement à la recherche d'un emploi ou qui sont sans emploi de façon permanente, et qui sont donc considérés comme étant en dehors du marché du travail. Corrigé des variations saisonnières.
3. Le taux d'activité exprime le pourcentage de tous les Canadiens et Canadiennes en âge de travailler qui participent au marché du travail, y compris les personnes ayant un emploi et les chômeurs (à la recherche active d'un emploi). Corrigé des variations saisonnières.
4. Le taux de syndicalisation comprend les travailleuses et travailleurs qui sont membres d'un syndicat ainsi que ceux qui sont non syndiqués Aoûts couverts par les modalités d'une convention collective.
5. Le salaire horaire moyen est calculé à partir des salaires ou traitements habituels déclarés par les employés pour leur emploi principal.
6. Le salaire horaire moyen réel corrige les salaires pour tenir compte de l'impact de l'inflation et est exprimé en dollars du mois correspondant de l'année précédente. Les données de l'indice des prix à la consommation n'étant pas disponibles pour le mois en cours avant la publication des résultats de l'Enquête sur la population active, l'indice des prix à la consommation du mois précédent est utilisé pour estimer les salaires réels de la période en cours.
7. Le taux d'emplois à temps partiel mesure le pourcentage de tous les travailleurs et travailleuses salariés qui travaillent à temps partiel.
8. Le taux d'emplois à temps partiel involontaire mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs à temps partiel qui souhaitent un emploi à temps plein.
9. Le taux de sous-utilisation, ou R8, est utilisé par Statistique Canada pour mesurer la Aoûtn-d'œuvre sous-utilisée. Il ajoute au taux de chômage ceux qui attendent un rappel ou des réponses, les mises en chantier à long terme, les travailleuses et travailleurs découragés (ceux qui n'ont pas cherché parce qu'ils pensaient qu'aucun emploi n'était disponible) et une partie des travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaires.
10. Le taux de sous-emploi mesure le pourcentage de Canadiennes et Canadiens qui veulent travailler Aoûts qui ne peuvent pas trouver un emploi convenable ou qui ne disposent pas de systèmes de soutien adéquats leur permettant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Il mesure donc l'ampleur réelle de la sous-utilisation de la Aoûtn-d'œuvre au Canada. Le taux de sous-emploi ajoute au taux de chômage tous les travailleuses et travailleurs à temps partiel involontaire et les personnes aux limites de la population active (c'est-à-dire celles qui voulaient travailler Aoûts qui n'ont pas pu chercher activement un emploi en raison de circonstances atténuantes).
11. Le taux de cumul d'emplois mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés qui occupent deux emplois ou plus.
12. Le taux de titulaires d'emplois temporaires mesure le pourcentage de travailleuses et travailleurs salariés dont l'emploi est temporaire.
13. L'incidence des bas salaires est exprimée en pourcentage des salariés horaires qui gagnent moins des deux tiers du salaire horaire médian. Cette mesure est une norme largement acceptée pour déterminer le seuil de faible revenu.
14. L'écart de rémunération entre les sexes mesure la différence moyenne de revenu entre les hommes et les femmes qui gagnent un salaire horaire. Un écart positif indique que les hommes gagnent, en moyenne, plus que les femmes.
15. La catégorie des NEEF mesure le nombre de Canadiens âgés de 15 à 29 ans qui ne sont pas actuellement en emploi, aux études ou en formation.





unIFOR
theUnion | lesyndicat

www.unifor.org